

Collectif des habitants et acteurs du Panier
Centre social Baussenque / CIQ du Panier
34 rue Baussenque
13002 MARSEILLE

Marseille, le 12/04/2019

Monsieur le Président de la République,

Suite au drame de la rue d'Aubagne qui a eu lieu **le 5 novembre 2018**, ce sont plus de 2900 personnes qui ont été évacuées ces derniers mois dans toute la Ville de Marseille, et cela de manière précipitée, sans réelles solutions de relogement par la suite.

Ces personnes délogées à Marseille vivent un véritable drame, elles ont dû quitter leur logement dans la précipitation, et pour beaucoup d'entre elles, aussi leur emploi. Elles sont ballottées d'un service à l'autre depuis des mois, d'un hôtel à l'autre depuis le démarrage de la saison estivale. Elles parcourent des kilomètres pour rejoindre leur réseau social (ancien lieu d'habitation, école, travail) et cumulent des frais supplémentaires (transport, repas, laverie...) pour survivre. Certaines ont même été logées dans des gymnases en attente d'une chambre d'hôtel ou d'un appartement. Pire, des familles ont vécu l'horreur de retrouver leur appartement pillé ou saccagé par les rats car les scellés n'avaient pas été correctement posés.

Depuis, la situation n'a pas évolué, bien au contraire, elle a empiré car nous le constatons aujourd'hui dans notre quartier du Panier (13002), d'autres familles continuent d'être évacuées tout aussi violemment.

En effet, **le 23 mars 2019** plusieurs habitants ont été expulsés de leur logement situé au n°4 de la rue Porte Baussenque. **Le Mardi 26 mars 2019**, trois familles ont été évacuées de leur logement situé rue Puits Baussenque. **Le lendemain**, ce sont quatre autres familles qui ont été évacuées elles aussi de leur logement, situé cette fois-ci dans la Montée des Accoules. Il faut également savoir que dans ce même quartier, 23 familles avaient déjà été délogées quelques mois auparavant, dans la rue des Phocéens ainsi que dans la rue Salvarelli, suite à un incendie.

La plupart de ces immeubles ont été évacués par mesure de précaution car ils sont situés à proximité d'immeubles mis en péril depuis plusieurs années.

Ces évacuations se sont faites dans l'urgence et avec une violence inouïe car les familles ont été prises de court. **Elles ont disposé d'un quart d'heure pour récupérer leurs effets personnels avant que leur bâtiment ne soit scellé.** Il faut préciser que ces familles n'ont pas été informées par les services municipaux de ces évacuations, et certaines d'entre elles se sont retrouvées à 19h30 désarmées et sans ressources devant un bâtiment sur lequel des scellés avaient été posés deux heures avant.

Aucun document officiel n'a été remis à ces personnes pour justifier leur évacuation, **document pourtant indispensable pour entreprendre toutes les démarches liées à leur situation et faire valoir leurs droits.** Seule l'une d'entre elles a pu récupérer une feuille de brouillon déchirée d'un cahier de l'agent municipal, sur laquelle étaient griffonnés quelques noms de personnes à contacter et l'adresse du service administratif concerné. Depuis une semaine, ces familles ont obtenu un arrêté de péril mais pas signé, nous pouvons alors nous demander si ce document est légal.

Mais à ce jour, aucune solution de relogement fixe ne leur a été proposée, aucune aide matérielle (repas, déplacements, etc.) ne leur a été octroyée, aucune date précise concernant la réintégration de leur logement ne leur a été communiquée.

Les personnes délogées sont toujours dans l'attente de réponses malgré l'énergie qu'elles dépensent quotidiennement à se déplacer de service en service pour faire valoir leurs droits. Aucun interlocuteur n'a été identifié, la plupart du temps, elles obtiennent des informations par les réceptionnistes des hôtels où elles sont hébergées. C'est ainsi, par exemple, qu'un couple délogé de la Montée des Accoules,

hébergé à l'hôtel depuis une semaine, a appris par le réceptionniste de l'hôtel qu'il devrait quitter ce logement à la fin du mois d'avril. Ces personnes ne savent toujours pas où elles vont être logées par la suite.

Pourtant, toutes ces familles ont besoin d'obtenir des bons pour laver leur linge, des tickets repas pour manger des repas chauds et des titres de transport en commun pour effectuer leurs démarches. **Toutes ces personnes ont besoin d'un relogement fixe pour retrouver leur dignité et vivre décemment**, elles ont besoin de reprendre une vie sociale et familiale dans un cadre serein et rassurant pour elles.

Cela ne peut plus durer ! Même les spécialistes de la santé dénoncent à ce jour l'apparition de pathologies graves chez ces familles, liées aux traumatismes engendrés par ces évacuations. **Il s'agit d'une réelle crise humanitaire qui s'installe dans la ville de Marseille.**

Plusieurs collectifs se sont constitués depuis le 5 novembre 2018 et de nombreux acteurs s'y sont associés (Collectif du 5 novembre – Noailles en colère, Un Centre-Ville Pour Tous, Conseil Citoyen 1/6, Ligue des Droits de l'Homme Marseille, Marseille en colère, Emmaüs et la Fondation Abbé Pierre) pour faire valoir les droits de ces familles, **nous allons les rejoindre et agir ensemble.**

La semaine dernière, une délégation composée de représentants de ces collectifs et associations a été reçue par la Ville en présence de représentant·es de l'Etat pour négocier une proposition de charte du relogement.

Hier soir, lors de la première réunion de négociation, la réponse de la Ville est restée totalement insatisfaisante :

– aucune solution à la hauteur au sujet de l'interruption de la prise en charge complète des repas, alors même que notre coordination a fait de nombreuses propositions réalistes et que des actes de détresse sociale et psychologique s'amplifient,

– aucun communiqué à ce jour permettant de rassurer les délogés présents et à venir sur les conditions d'hébergement et de relogement décent, comme il est prévu par la loi au titre de l'article L.521-3-1 du code de la construction et de l'habitation, et de la jurisprudence,

*– aucun engagement en séance sur la charte, le seul représentant élu présent n'ayant pas mandat**

** Extrait du communiqué Inter Assos – 11 avril 2019 -*

Face à cette situation, nous, habitants et acteurs de terrain du Panier, nous sommes fédérés en collectif la semaine dernière afin de venir en aide aux évacués et d'obtenir des explications auprès des responsables institutionnels. Nous vous demandons solennellement de trouver rapidement une solution pour que toutes ces familles retrouvent leur dignité et puissent vivre décemment, en reprenant une vie sociale et familiale, dans un cadre serein et rassurant pour elles.

Nous restons à votre disposition et souhaitons vous rencontrer afin qu'ensemble nous puissions trouver une solution pour ces familles meurtries et bafouées dans leurs droits.

Communiqué du Collectif des habitants et acteurs du Panier – le 12 avril 2019 -